

## COMMUNE DE PREMILLIEU

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juin 2021

**Présents :** Pascal TORRION, Maire, Alain DUGENY 1<sup>er</sup> adjoint, Valérie BELISSANT 2<sup>nd</sup>e adjointe, Frédéric CUSIN, Gwendoline HERANNEY, Jean-Jacques FEVRE, Patrick ROCHON-VOLLET.

Secrétaire de Mairie : Jean-Jacques FEVRE

La séance commence à 18h30.

Monsieur le Maire remercie tous les conseillers pour leur présence et demande que soient rajoutés deux points à l'ordre du jour :

- 1/ le bornage du terrain de Monsieur Patrick Rochon-Vollet
- 2/ le projet d'archivage

### ORDRE DU JOUR

#### 1/ Cession des terrains à Virieu le Grand de Georgette Pigeon.

Dans le cadre de la succession de G.P., nous souhaiterions mettre à la vente les quatre petites parcelles sises sur la commune de Virieu le Grand ; donc proposer ces terrains à cette commune.

Concernant les deux parcelles sur notre commune 138 et 141, Monsieur Ogeard nous propose leur rachat aux conditions suivantes :

- Parcelle 141 (surface 11 ares 50) Pour 1100 Euros
- Parcelle 138 (surface 8 ares 50) Pour 690 Euros.

Pour ces deux parcelles, M. Ogeard bénéficie d'un droit de préférence (mitoyenneté pour l'une et enclave pour l'autre).

Bien évidemment, les frais d'actes seront à sa charge.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des présents :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### 2/ Implantation de jeux pour enfants sur le terrain de boule.

Suite à plusieurs demandes, le conseil souhaite faire une étude complète (coûts et normes de sécurité à respecter) avant de décider.

#### 3/ Célébration du 14 juillet.

À cette occasion, nous souhaitons organiser une manifestation avec dépôt de gerbe au monument aux morts. Invités par la Commune d'Armix en 2020, nous souhaitons leur rendre la pareille cette année. Cette cérémonie sera suivie par un apéritif « surprise » au terrain de boules. Il est envisagé de confier l'animation musicale à l'Harmonie « l'Arène de Virieu » pour la somme de 250€

#### 4/ Délibération pour le changement de contrat d'énergie.

Le dossier qui est proposé au conseil concerne une offre nouvelle de fourniture d'énergie auprès d'ENGIE. La proposition, telle que rédigée, fait apparaître une économie de 1000€ environ.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

## COMMUNE DE PREMILLIEU

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juin 2021

Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des présents

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **5/ Bornage du terrain de Monsieur Patrick Rochon-Vollet.**

Un bornage a été réalisé par Monsieur Bollache, géomètre expert, à la demande de Monsieur Rochon. Il en découle que la commune de Prémillieu « empiète » sur cette propriété pour une surface évaluée à 12 m<sup>2</sup>. Afin de régulariser cette situation, Monsieur Rochon propose de céder gracieusement cette surface à la commune de Prémillieu ; les frais d'actes seront pris en charge, si nécessaire, par celle-ci. Le conseil remercie vivement Monsieur Rochon-Vollet.

M. Rochon-Vollet ne participe pas au vote.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des votants:

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	6

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **6/ Le projet d'archivages.**

Une nouvelle démarche a été engagée auprès d'un archiviste professionnel du Centre de Gestion de l'Ain. Le devis que nous avons reçu s'élève à 6000 € pour une prestation complète sur la remise à niveau réglementaire de l'ensemble des archives de notre commune. Il est proposé que l'équipe plus particulièrement chargée du suivi de cette opération soit constituée de quatre conseillers : Frédéric Cusin, Jean Jacques Fèvre, Valérie Bélissant et Alain Dugény. Le planning des opérations prévoit un démarrage en début 2022.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des présents :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

## COMMUNE DE PREMILLIEU

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juin 2021

#### **7/ Validation des articles du site.**

Certains conseillers n'ont pas reçu l'intégralité des contenus proposés. Le Maire propose donc de limiter la première « intégration » aux rubriques « accueil » et compte-rendu du présent conseil.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des présents :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **8/ Délibération pour subvention de la gestion du patrimoine (toit de l'Église et du four de Tard) et point sur les travaux en cours.**

Le Maire propose au Conseil d'entreprendre les travaux suivants : rénovation du toit et de la porte de l'Eglise, ainsi que de la toiture du four de Tard. Dans le cadre de ces travaux, des demandes de subventions ont été faites auprès des différents organismes.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des présents.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ensuite, Patrick Rochon présente un point complet sur l'avancement des travaux en cours et sur la part effectuée par l'employé communal. (cf. documents annexés au présent CR)

Nous avons déjà pris rang pour les subventions concernant des travaux programmés en 2023 (réfection intérieur complète des fours du village et de Tard).

#### **9/ Rappel des horaires contre les nuisances sonores.**

Les horaires à respecter sont :

- En semaine, jours ouvrables : 08h30 – midi et 13h30-19h00
- Le samedi : 09h00 – midi et 15h00-18h00
- Dimanche et jours fériés : 10h00 – midi.

#### **10/ Délibération chemins de Tard (choix de date de la réunion et délégation au Maire.)**

## COMMUNE DE PREMILLIEU

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juin 2021

Afin de trouver une solution au conflit de voisinage concernant les chemins de Tard, le Maire demande au conseil de l'autoriser à engager toutes les actions nécessaires au règlement des conflits en cours. (Demande d'intervention d'un huissier, recherche de solutions avec des experts etc...en fonction des besoins,)

Une réunion sera organisée, en mairie, avec les habitants concernés à la rentrée prochaine. Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des présents

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **11/ Délibération SIVU (Nouvelle Gendarmerie)**

Le Maire rappelle le contenu du projet et la nécessité de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique et demande son accord au Conseil. Pascal Torrion est désigné comme délégué titulaire de la commune au comité syndical ; Alain Dugény en qualité de délégué suppléant.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des présents.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **12/ Délibération pour l'Agence de l'Ingénierie de l'Ain.**

Afin de bénéficier d'une aide juridique en cas de litiges dans lesquels la Commune serait impliquée, le Maire propose que nous adhérions à cette agence départementale de l'Ingénierie de l'Ain Le coût de la cotisation annuelle sera de 200 €.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des présents. Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette proposition à l'unanimité :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

## COMMUNE DE PREMILLIEU

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juin 2021

#### **13.1/ Délibération gestion des logements : Gîte de la Fruitière.**

1. Gîte de la Fruitière : pour les réservations, la prise de contact se fera exclusivement auprès de Gwendoline Heranney (04 74 37 56 75 ou mairie.premillieugh@orange.fr)
2. Agenda connecté : afin de faciliter le traitement des réservations, il est proposé de créer un agenda connecté et partagé.
3. L'accueil et les états des lieux entrant/sortant seront assurés par Gwendoline Heranney ou Valérie Bélissant.
4. La réservation comprenant la remise du chèque d'acompte et la signature du contrat de location sera faite exclusivement par la Régie de Recettes (Mmes Heranney et Bélissant)
5. Gestion de la publicité : elle sera prise en charge par Gwendoline Heranney secondée par Cécile Thomas-Chevallier.
6. Le ménage : si nécessaire, une entreprise de nettoyage interviendra une fois par an. En cas de besoin, ce travail pourra être confié à l'employé communal.
7. Remise en état après travaux : il faut programmer rapidement un nettoyage complet de la Fruitière avant la première location prévue au 10 juillet. Un devis de l'entreprise Transparence Nettoyage pour un montant de 1620€ est proposé à l'avis du Conseil.
8. Entretien du linge de lit : le choix d'une entreprise a été effectué par Gwendoline Heranney, entreprise association blanchisserie Biolate, Ces coûts seront intégrés dans les tarifs de location.

Il est proposé au Conseil d'approuver ces propositions.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des présents.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **13.2 Délibération gestion des logements : Contrats de location du Gîte de la Fruitière (salle des fêtes plus couchage) et salle des fêtes seule.**

Les deux contrats types sont proposés au conseil par Gwendoline Heranney.

Après discussion, il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à l'unanimité des présents.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **14/ Choix des noms des logements communaux.**

## COMMUNE DE PREMILLIEU

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juin 2021

Il est proposé de déterminer ces noms en fonction des numéros de boîte aux lettres. Ainsi les appartements situés au-dessus de la mairie se nommeront : 26D et 46G. Ceux de l'ancienne cure seront appelés respectivement : 17, 17Bis et 17 Ter, en partant du rez-de-chaussée.

Dans le même temps, il est proposé que l'ensemble de la gestion de ces cinq logements communaux soit assuré directement par la Mairie :

- Publicité
- États des lieux entrants et sortants.
- Le choix des locataires revient au conseil.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte cette décision à la majorité des présents.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

- Rédaction et suivi des baux (longue durée – 6 ans –) et/ou courte durée (-saisonnier, inférieur à 90 jours-)

CONTRE	ABSTENTION	POUR
Gwendoline HERANNEY	0	6

Le conseil donne pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### 15/ Questions diverses.

1. Point sur les élections : mise en place des bureaux de vote le samedi 19 juin à partir de 08h30.
2. Information : la mise en place de la benne destinée aux encombrants est prévue le vendredi 16 juillet prochain, à l'emplacement habituel.
3. L'examen de l'état des engagements financiers au 4 juin 2021 ne laisse apparaître aucune anomalie flagrante. On peut cependant noter que les réalisations travaux ont été visiblement retardées par la crise sanitaire.

La séance est levée à 23h10.



*[Signature]*

## Travaux

Fruitière travaux WC + douche + lavabo norme PMR effectués  
Faiences + peintures plafond + murs + portes effectués  
Lavabos et faiences des chambres en cours

Eglise en attente de devis, intervention du patrimoine et après discussion et pour avoir 30% de subvention, il serait souhaitable de passer le toit en ardoise. A contacter pour d'autres subventions la région HBA et DETR. Date limite de pose des dossiers : 15 Juillet.

Eclairage public + prises

Après le rendez-vous avec l'entreprise Babolat, nous attendons un devis pour 5 prises. Un poteau d'éclairage avec panneau solaire pour la rue de la Chèvrerie, et après avoir contacté Jacquet Lionel, nous sommes en attente d'un accord pour la pose du poteau sur son terrain.

Dalles Les dalles abri de jardin et bac à sel ont été réalisés et nous sommes en attente des charpentiers pour les deux toits.  
Demande de travaux déposée pour le local cuves à fuel de la Mairie.

Dossiers en attente :

Diagnostic des appartements de la Mairie et de la Cure effectués par le cabinet ANTOLINAS.

Diagnostic thermique fait a la cure par hba

Défense Incendie : un rendez-vous est programmé avec le lieutenant Damian pour donner suite à la procédure.

Commande de panneaux pour la Maillette et pour la signalisation des futurs parkings de la Mairie.



## Travaux effectués par Anthony

Balayage village (surplus gravier)  
Nettoyage + tri Local communal  
Nettoyage des 2 bassins du Chef-Lieu  
Decapage bancs jeux de boule et parc eglise  
Ragréage mur côté Brunet  
Consolidation métier de Tard  
Consolidation porte du four de Tard  
Consolidation bancs de l'église  
Nettoyage de la montée de la Grandvie  
Renvoi d'eau chemin sortie village  
Remise en état de la décharge de la Maillette  
Changement de la fermeture du cimetière  
Tonte Chef-Lieu et Tard  
Création d'un parterre de fleurs à l'entrée de Tard





Liste émargement conseil du 18 juin 2021

Nom	Signature
Valérie Belissant	
Frédéric Cusin	
Alain Dugeny	
Jean-Jacques Fèvre	
Gwendoline Heranney	
Patrick Rochon-Vollet	
Pascal Torrion	